

Amundi Stoxx Europe 600 ESG UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **123,25 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **713,91 (millions EUR)**
Code ISIN : **LU1681040223**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
100% STOXX EUROPE 600 ESG+

Objectif d'investissement

AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG UCITS ETF DR a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice STOXX Europe 600 ESG+ (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Sur la base des performances réalisées depuis la date de lancement du Fonds français « AMUNDI ETF STOXX EUROPE 600 UCITS ETF » géré par Amundi Asset Management et absorbé par « AMUNDI STOXX EUROPE 600 » le 18.04.2018.

B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement

C : Since this date, the sub fund will move his benchmark from STOXX Europe 600 to STOXX Europe 600 ESG Broad Market NTR

D : Since the beginning of this period, the reference indicator of the Sub-Fund is STOXX Europe 600 ESG+ Index.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | Depuis le lancement * |
|-----------------------------------|--------|--------|-----------------------|
| Volatilité du portefeuille | 11,24% | 13,78% | 16,43% |
| Volatilité de l'indice | 11,25% | 13,77% | 16,43% |
| Tracking Error ex-post | 0,09% | 0,12% | 0,08% |
| Ratio de sharpe | 0,99 | 0,52 | 0,49 |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 29/12/2023 | 29/02/2024 | 29/12/2023 | 31/03/2023 | 31/03/2021 | 29/03/2019 | 22/09/2009 |
| Portefeuille | 7,68% | 3,71% | 7,68% | 14,76% | 28,34% | 52,86% | 212,27% |
| Indice | 7,63% | 3,67% | 7,63% | 14,60% | 28,07% | 52,39% | 208,76% |
| Ecart | 0,04% | 0,04% | 0,04% | 0,16% | 0,27% | 0,46% | 3,51% |

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---------------------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|-------|-------|-------|
| Portefeuille | 16,20% | -11,12% | 24,88% | -2,00% | 26,97% | -10,67% | 10,66% | 1,81% | 9,87% | 7,26% |
| Indice | 16,00% | -11,15% | 24,91% | -1,99% | 26,82% | -10,77% | 10,58% | 1,73% | 9,60% | 7,20% |
| Ecart | 0,20% | 0,03% | -0,03% | -0,01% | 0,16% | 0,09% | 0,08% | 0,07% | 0,27% | 0,06% |

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTION

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Zhicong Mou**

Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies

**Pierre Maigniez**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence pour l'Indice STOXX Europe 600 ESG+® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG. STOXX et ses Concédants : Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas l'AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG. Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans l'AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG ni dans aucun autre titre. N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants et la valorisation de l'AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG. N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation de l'AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG. Ne prennent aucunement en compte les besoins du Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG ou des porteurs de parts du Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice STOXX Europe 600 ESG+ et n'ont aucune obligation de le faire. STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG. En particulier : STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, et récuse toute garantie concernant : Les résultats peuvent être obtenus par le Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG, le porteur de parts du Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'Indice STOXX Europe 600 ESG+ et des données comprises dans l'Indice STOXX Europe 600 ESG+® ; L'exactitude et l'exhaustivité de l'Indice STOXX Europe 600 ESG+ et de ses données ; La commercialisation et l'adéquation à une fin particulière ou une utilisation de l'Indice STOXX Europe 600 ESG+® et de ses données ; STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité quant aux erreurs, omissions ou interruptions de l'Indice STOXX Europe 600 ESG+® ou de ses données ; STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques profits non réalisés, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité. Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du Compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG ou d'autres tierces parties.

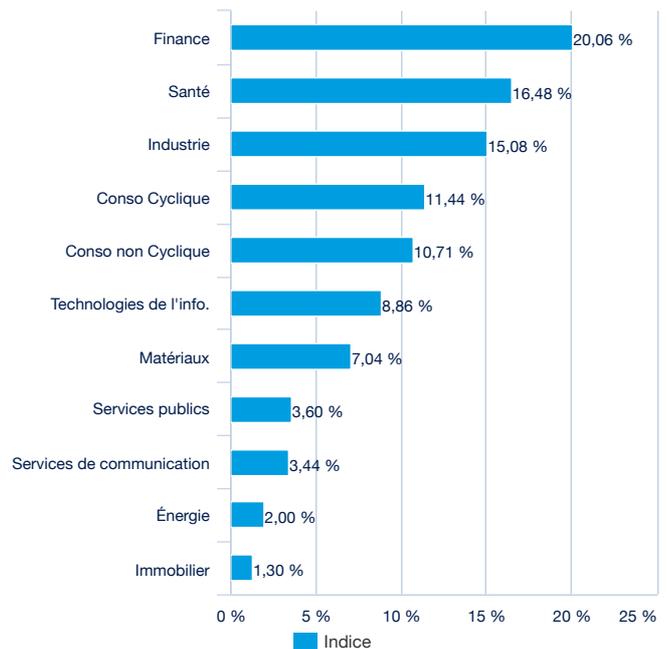
Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**Exposition : **Europe**Devise de référence de l'indice : **EUR**Nombre de valeurs : **480**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

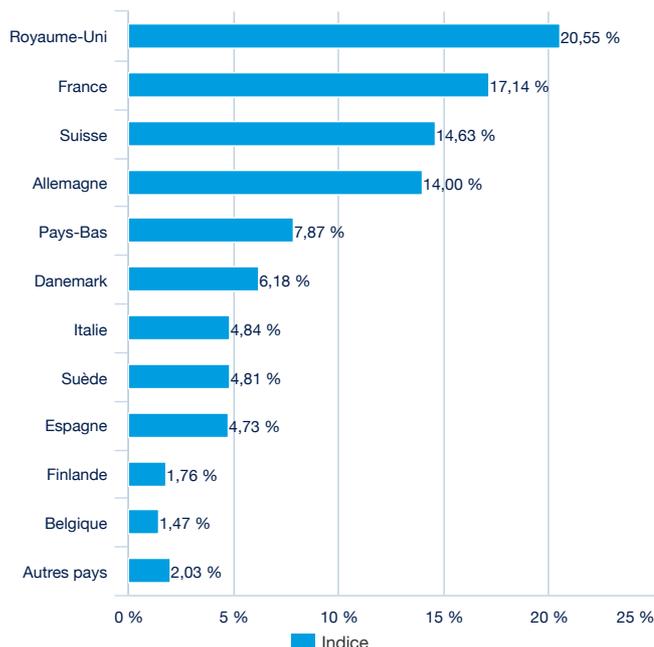
| | % d'actifs (indice) |
|------------------------------|---------------------|
| NOVO NORDISK A/S-B | 4,11% |
| ASML HOLDING NV | 3,82% |
| NESTLE SA-REG | 2,82% |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | 2,30% |
| SAP SE / XETRA | 2,10% |
| ASTRAZENECA GBP | 2,08% |
| NOVARTIS AG-REG | 1,97% |
| ROCHE HLDG AG-GENUSS | 1,78% |
| HSBC HOLDING PLC GBP | 1,48% |
| SIEMENS AG-REG | 1,42% |
| Total | 23,88% |

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTION

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

| | |
|--|-----------------------------------|
| Forme juridique | SICAV de droit Luxembourgeois |
| Norme européenne | OPCVM |
| Société de gestion | Amundi Luxembourg SA |
| Valorisateur | CACEIS Bank, Luxembourg Branch |
| Dépositaire | CACEIS Bank, Luxembourg Branch |
| Commissaire aux comptes | PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG |
| Date de création de la classe | 18/04/2018 |
| Date de la première VL | 22/09/2009 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Classification AMF | - |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Code ISIN | LU1681040223 |
| Minimum de souscription marché secondaire | 1 Part(s) |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Frais courants | 0,18% (prélevés) - 08/02/2023 |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 5 ans |
| Clôture fiscale | Décembre |
| Teneur marché principal | BNP Paribas |

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

| Place de cotation | Horaires de cotation | Devise | Mnémo | Ticker Bloomberg | iNAV Bloomberg | RIC Reuters | iNAV Reuters |
|---------------------|----------------------|--------|-------|------------------|----------------|-------------|--------------|
| Six Swiss Exchange | 9:00 - 17:30 | EUR | C6E | C6E SW | INC6EINAV.S | C6E.S | .INC6E |
| Deutsche Börse | 9:00 - 17:30 | EUR | AME6 | AME6 GY | INC6E | AME6.DE | INC6EINAV.PA |
| Nyse Euronext Paris | 9:05 - 17:35 | EUR | C6E | C6E FP | INC6EINAV.PA | C6E.PA | .INC6E |

Contact

ACTION ■

Contact ETF vente

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| France & Luxembourg | +33 (0)1 76 32 65 76 |
| Allemagne & Autriche | +49 (0) 800 111 1928 |
| Italie | +39 02 0065 2965 |
| Suisse (Allemand) | +41 44 588 99 36 |
| Suisse (Français) | +41 22 316 01 51 |
| UNITED KINGDOM (Retail) | +44 (0) 20 7 074 9598 |
| UNITED KINGDOM (Instit) | +44 (0) 800 260 5644 |
| Pays-Bas | +31 20 794 04 79 |
| Pays Nordiques | +46 8 5348 2271 |
| Hong Kong | +65 64 39 93 50 |
| Espagne | +34 914 36 72 45 |

Contact ETF Capital Market

| | |
|-------------------|---|
| Téléphone | +33 (0)1 76 32 19 93 |
| Bloomberg IB Chat | Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF |

Contact ETF Courtiers

| | |
|------------------|----------------------|
| BNP Paribas | +33 (0)1 40 14 60 01 |
| Kepler Cheuvreux | +33 (0)1 53 65 35 25 |

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundiETF.com

Fournisseurs d'indices

L'Indice STOXX EUROPE 600 ESG+ est un indice d'actions basé sur le Stoxx Europe 600, représentatif des 600 premiers titres des pays développés d'Europe (l'« Indice cadre »), qui applique un ensemble d'exclusions sectorielles et de critères de performance ESG pour déterminer l'éligibilité des titres et qui vise une sélection totale de 80 % du nombre de titres de l'Indice cadre.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.